

La Voix du Bourg

bulletin municipal d'informations édité par la ville de samer

Directeur de publication : Claude Bailly - Conception : Sébastien Pont - Crédits photos : Ville de Samer (sauf mentions contraires) - Tirage en 1.550 exemplaires par Desvres Impression

du conseil municipal

La rentrée scolaire n'est maintenant plus qu'un lointain souvenir.

Cette période de l'année est également synonyme de rentrée pour nos associations locales.

Le tissu associatif samérien est dense, et le travail quotidien des sociétés locales témoigne de leur vitalité, de leur richesse et de la diversité de leur action en tout domaine : social, culturel, sportif, etc...

Merci à tous les bénévoles qui animent notre ville et contribuent à la rendre chaque jour plus active et dynamique.

Votre équipe municipale, quant à elle, continue son action au jour le jour, toujours dans le souci du bien-être de tous les samériens.

De petits projets voient le jour régulièrement ; d'autres, plus importants, sont en cours d'étude et devraient voir le jour dans les mois ou années à venir.

Restant à votre écoute et à votre service,

Bonne fin d'année à toutes et à tous !



Retard de parution de ce n°3 de LA VOIX DU BOURG

Suite à un important bug informatique, nous n'avons pas été en mesure de faire paraître notre bulletin municipal dans les temps.

Veillez recevoir toutes nos excuses pour ce contretemps. "C'est beau l' progrès... !"



PROGRAMME DÉTAILLÉ À PARAÎTRE PROCHAINEMENT

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

Du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30
Le Samedi de 9h00 à 12h00



Depuis plusieurs années, la Grand' Place est en zone bleue. Depuis le 1^{er} août, c'est également le cas de la Place Maubert.

Le but de la zone bleue à Samer est de permettre aux adminis

trés d'accéder aux commerces.

Les riverains peuvent garer leurs véhicules au nouveau parking au fond de l'Abbaye et y accéder par le chemin piétonnier créé à cet effet.

N O U V E A U A S A M E R

voir page 3



Le Comité des Fêtes et de la Culture de SAMER est né !

En supplément :



Pour tout savoir sur la fusion des

Communautés de Communes de Desvres et Samer

(POLICE MUNICIPALE)

► Les Missions de notre Police

La Police Municipale n'a pas seulement une fonction répressive. Certes elle doit faire appliquer la loi et les arrêtés municipaux, et verbaliser, le cas échéant, les contrevenants. La police municipale est chargée d'assurer la tranquillité des administrés par des moyens de prévention et de répression, afin d'améliorer la qualité de vie de la Commune.

Répression ? Oui, mais pas seulement !

Elle a aussi un rôle d'écoute, d'attention, de prévention. Elle a vocation à aider la population. Sa fonction de sécurisation de proximité l'amène à effectuer des interventions sur des problèmes de délinquance, de nuisances ou de voisinage. Elle a aussi à charge d'organiser la sécurité des manifestations publiques. *N'hésitez pas à les solliciter pour tout renseignement.*

(BOITE A IDEES)

Nous vous rappelons que la **boîte à idées est toujours à votre disposition dans le hall d'entrée de la mairie.**

Certains ont des idées, parfois simples, auxquelles nous n'avons pas pensé. Pour le développement de la Commune, faites-les nous partager. Nous les étudierons, et si elles nous semblent réalisables, nous leur ferons voir le jour !

Vous nous avez élus sur la base d'un programme, et nous le réaliserons ! Notre action quotidienne vous le prouve !

Nous avons nos idées, faites nous partager les vôtres !



(INAUGURATIONS)

► Allée Jean Bardol

C'est en présence de M. Juda, conseiller général, de nombreux élus, des représentants des corps constitués et de la Veuve de l'ancien conseiller général de notre canton que M. le Maire a inauguré l'allée piétonne Jean Bardol qui relie la mairie à l'école maternelle via le centre de la petite enfance. Homme de convictions, Jean Bardol était un élu de proximité au service de tous les administrés, et mettant au cœur de son action l'éducation et la jeunesse. C'est donc tout naturellement que cette allée devait porter son nom.



► Le stade de Longuerecques porte désormais le nom de Jean Basilien

Il a été Maire de Samer de 1959 à 1989



Une partie du public et des jeunes footballeurs en herbe venus rendre hommage au héros du jour.

C'est, on le devine aisément, avec beaucoup d'émotion, que Jean Basilien a assisté à l'inauguration du stade de Longuerecques qui porte désormais son nom, et qu'il avait lui-même inauguré en 1987. Un acte bien légitime puisque celui-ci présida aux destinées de la Commune pendant trente ans ! Avant de dévoiler la plaque, M. le Maire rendit hommage à M. Basilien en remémorant les principales réalisations de celui qui fut élu président du district urbain de Samer en 1966, et à qui furent attribuées les titres de Chevalier du Mérite National et d'Officier des Palmes Académiques. M. Bailly énuméra également la longue liste de travaux qui lui sont dus. Beaucoup de monde était venu assister à cette sympathique et émouvante cérémonie.

(BIBLIOTHEQUE)

► De jeunes lecteurs récompensés

Plusieurs dizaines d'enfants de l'école Saint Wulmer ont participé à un concours national intitulé "Livres en tête". Cette manifestation concernait 64 enfants qui ont reçu un diplôme des mains de M. Le Maire. Vint ensuite le temps de partager une collation et d'effectuer une visite guidée de la Mairie.



(ENSEIGNEMENT)

► Nouveaux horaires dans les écoles

Plus d'école le samedi matin, nouveaux horaires à Coustès et à Jean Moulin...

Tout ceci découle de la réforme voulue pour le Ministère de l'Éducation Nationale. Rappelons qu'à Samer, ces nouveaux horaires ont été adoptés après consultation des parents d'élèves qui ont donné leur avis massivement (environ 90% de participation) et ont adopté ces nouvelles dispositions à plus de 70%.



(ENSEIGNEMENT)

► Cap. sur le Collège

L'entrée au collège est toujours un moment important dans la vie d'un jeune. Afin de les accompagner au mieux dans cette étape, le Conseil Municipal a remis à chacun des 42 enfants samériens scolarisés en CM2 un dictionnaire, outil indispensable pour continuer sur la bonne voie.



► Bonne retraite, M^{me} Dubois

Mme Pascale Dubois, directrice de l'école Jean Moulin, a décidé de faire valoir ses droits à la retraite. C'est donc au cours d'une petite cérémonie organisée en son honneur par la municipalité et où la jeune retraitée était entourée de ses collègues, de parents d'élèves et de représentants de l'Éducation Nationale, que M. Le Maire a retracé la carrière professionnelle de celle qui avait rejoint Samer en 1981. Il lui remit également un cadeau, souvenir de son passage dans la cité des Biches.

Dans son allocution, M. Bailly s'est engagé à poursuivre les démarches entreprises pour la réouverture de la 6^{ème} classe qui a connu une fermeture administrative l'an dernier. Pour cette rentrée 2008, c'est Cristina Bastide, auparavant enseignante à l'école Coustès, qui reprend les rênes de l'école Jean Moulin.

► Les CMI-CM2 de Coustès reçus en Mairie

Lors d'un concours internet, ces élèves ont obtenu la 3ème place sur 284 concurrents au niveau départemental ! Le but était de résoudre des énigmes sur la région, et mettre en valeur leur Commune. Ils ont donc réalisé une affiche présentant toutes les activités de la cité des Fraises.

Pour fêter ce résultat plus qu'honorable, ils ont été reçus en Mairie par M. Le Maire, à qui ils ont offert leur affiche. Cette réception devait se terminer par un goûter. Chapeau les artistes !



► Un nouveau directeur à la Maison Familiale

En poste depuis 13 ans, Jérôme Soyez quitte la Maison Familiale Rurale de Samer pour rejoindre celle de Marconne. Arrivé dans la Commune en 1989 en tant que moniteur, il reprendra la direction de l'établissement en 1995. Sous son ère, la MFR s'est considérablement développée : 5 nouvelles formations ont vu le jour, de nouveaux bâtiments ont été construits et le grand projet d'un nouveau dortoir devrait voir le jour. Et que dire des résultats ?... 100% de réussite pour le CAP aviculture, 100% pour le BEP agriculture et 86% pour le BEP élevage de gibier.

M. Soyez est remplacé par Jérôme Noutour.

► Nouvelle direction au Collège Le Trion

Au revoir Mme Demaerel, qui quitte Samer pour d'autres responsabilités, et bienvenue à Bruno Alexandre, nouveau principal du Collège et à Nadine Delaby, nouvelle principale-adjointe.

(ANNIVERSAIRES)

► 80 printemps de...



Jacques Boubet



Robert Lang



Andrée Maillard



Jacqueline Boulanger

► 90 printemps de...



Valentine Ducatel

► 95 printemps de...



Marie-Louise Douchain

► Noces d'Or



"Je vous vois tous les deux très émus, mais n'avez pas peur : ça n'a lieu que tous les 50 ans !". C'est en ces mots que M. le Maire a accueilli Jeanne et Michel Leleu pour fêter, devant leur famille et leurs amis, leurs noces d'or.

Après avoir retracé leur parcours, le couple, par ailleurs bien intégré dans le monde associatif samérien, échangea ses consentements, comme il l'avait fait le 12 août 1958.

Et là encore, la réponse fut ponctuelle et sans une once d'hésitation : "Oui !".

(FETES - EVENEMENTS)

► 1^{ère} kermesse des associations

On connaît le dynamisme et la richesse du tissu associatif local. Tous ces bénévoles l'ont encore prouvé en participant à la 1ère kermesse du 14 juillet sur la grand' Place. Tout l'après-midi, nous avons pu nous amuser dans les stands et nous distraire grâce aux animations telles que Les Amis de la Magie de Calais ou encore Georges Arthur et son orgue de barbarie.

Mieux encore, ce fut l'occasion du retour à Samer du célèbre jeu du Tap-Tap, qui n'a pas pris une ride !

Rendez-vous l'an prochain !



► Journée des Peintres dans la rue

Egalement le 14 juillet, une bonne vingtaine de peintres ont posé leurs chevalets en divers endroits bucoliques de la Ville. En fin de journée, les participants furent mis à l'honneur. Chez les plus jeunes, c'est Pauline Carlu (16 ans) qui se distinguait, et chez les adultes, Annie Dufresnes (de Helfaut) l'a emporté avec une acrylique représentant l'étang de l'ancienne abbaye. (ci-dessous)



► Des mamans méritantes

La municipalité a récompensé des mères de famille, en présence d'une assistance nombreuse et de leurs proches. Après son allocution sur la famille, M. le Maire a épinglé de la médaille de bronze des mamans qui ont élevé quatre enfants : Josiane Delattre, Lucile Duhamel, Marie-Claire Géneau et Hélène Vasseur.



► J-Christophe Neveu : nouveau curé de Samer

Suite à la messe de bienvenue, M. le Maire a remis, très symboliquement, les clés de l'Église à Jean-Christophe Neveu, nouveau curé des paroisses de Desvres et Samer, non sans lui avoir souhaité la bienvenue dans la cité de la biche.

(COMMUNIQUES)

► Fauchage responsable

"Le département du Pas-de-Calais a fait du respect des principes du développement durable sa priorité."

Aussi avons-nous choisi cette année d'expérimenter la gestion différenciée des accotements. Notre objectif est de permettre le développement des espèces végétales et animales locales.

Nous allons donc limiter le fauchage, installer progressivement des systèmes innovants qui empêchent la pousse de plantes grimpantes sous les panneaux et les glissières de sécurité, utiliser moins de produits phytosanitaires...

Bien sûr, la sécurité routière reste la condition préalable à nos choix de traitement. Le fauchage sera ainsi maintenu sur une largeur d'outil en bordure de toutes les routes départementales ne disposant pas de bandes latérales stabilisées ainsi que sur tout tronçon nécessitant un dégagement de visibilité. Pour protéger la qualité de nos sols et de notre environnement, il est indispensable que nous modifiions tous nos comportements et habitudes.

Il ne s'agit pas d'un abandon du Département, mais d'un changement qualitatif."

Le Président du Département, Dominique Dupilet.

► COMITE DES FETES

Conformément aux engagements pris lors de la campagne électorale, un nouvel outil de création, pérennisation et redynamisation des fêtes est à la disposition de tous les samériens.



Le comité des fêtes et de la culture de Samer vous attend afin de mettre vos idées et votre dynamisme au service du collectif.

Pour tout renseignement, merci de déposer une enveloppe annotée 'Comité des fêtes et de la culture' en Mairie de Samer, ou de nous contacter par courriel à l'adresse suivante :

comitedesfetesdesamer@gmail.com

► URBANISME Hameau de Longuerecques

La Commune a déposé une demande de lotissement communal à Longuerecques pour 72 parcelles en accession.

Une première tranche est prévue avec un prix de vente à 90 € le m² (HT), pour permettre l'installation de jeunes ménages.

Toute personne intéressée est priée de prendre contact avec M. Alain Maquinghen, Adjoint en charge de l'urbanisme (reçoit les mercredis et samedis matins, sur rendez-vous).

► ASSAINISSEMENT Délégation de service

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 18 juin 2008, a décidé de renouveler le contrat d'affermage du service d'assainissement collectif (contrôle, entretien et renouvellement de la station d'épuration, des stations de relèvement et des canalisations de transport ou de refoulement) à l'entreprise Véolia, mieux-disante, à compter du 1^{er} juillet 2008 pour 10 ans et 6 mois.

Le prix de la redevance due par l'utilisateur diminue à 1,12 € HT le m³, mais un abonnement supplémentaire de 20 € par an lui sera réclamé.

La participation communale pour l'entretien des réseaux d'eaux pluviales passe à 19.276 € HT par an.

► Générosité de la Communauté de Communes

Les élus de la Communauté de Communes de Samer et Environs ont voté une aide de 3.500 € en faveur des sinistrés du Val de Sambre, touchés par la tornade au début du mois d'août dernier. Cette aide ira directement aux habitants d'Hautmont et de ses environs.

LA FETE DES FROISES

Info
Police Municipale

Les détenteurs de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories sont priés de se rapprocher de la Police Municipale en vue d'une évaluation comportementale du chien.

Décret N° 2007-1318 du 6 septembre 2007 pris en application de l'article L.211-14.1 du code rural.
Loi N°2008-582 du 20 juin 2008
Décret 2008-897 du 4 septembre 2008



Inauguration
en présence de MM. Juda (conseiller général), Prudhomme (CC Desvres), Cuvillier (Député) Sergent (Sénateur), Mme Cugny (Inspectrice d'Académie)



Concours de Fraises
remporté par Donatien HIBON



Randonnée Cyclo
Près de 300 participants



Démonstration des Assos
Nouveauté cette année : les assos de Samer ont fait preuve de leur talent durant toute la semaine



Concours de Pétanque



Course pédestre
Ils étaient + de 200 sur la ligne de départ

La fête des Fraises 2008, c'était aussi :
fête de la musique avec Richard Watson, embrasement du clocher de l'Église, attractions foraines, brocante, salon de l'artisanat, exposition de maquettes ferroviaires, exposition de photos anciennes, animation médiévale, concours de tir à la carabine et au pistolet, démonstration des clubs sportifs, démonstration des associations culturelles, radio-crochet, exposition de voitures et de modélisme, gala de danse, gala de catch, soirée dansante, feu d'artifice,....

Rendez-vous en 2009 pour la 50^{ème} édition

Création d'un SHOWBAND

La Ville et l'École de Musique souhaitent mettre en place un Showband qui accompagnerait les Majorettes et l'Harmonie. Toute personne intéressée est priée de prendre contact avec l'école de musique :

- Tél. : 03.21.33.49.71 ou 06.68.29.70.36
- Courriel : emmsamer@wanadoo.fr

Info Correspondant Défense

Chaque commune de France nomme un correspondant-défense parmi ses conseillers municipaux.

A samer, il s'agit de Cyrille Naudet.

Son rôle est de faire le lien entre les administrés et l'armée française. Cette dernière est composée de l'armée de terre, de l'armée de l'air, de la marine nationale et de la gendarmerie nationale. Si vous avez besoin de renseignements à ce sujet, il suffit de laisser vos coordonnées en mairie de Samer à l'attention du correspondant-défense (recherche d'emploi dans l'armée, renseignements sur le recensement militaire ou sur la Journée d'appel de préparation à la défense, etc...)

A la CCSE*...

*Communauté de Communes de Samer et Environs

La défense incendie se renforce



Après une 1^{ère} tranche de travaux réalisée depuis 2004, une autre vient de se terminer.

Une réunion en mairie de Samer, en présence de M. Juda, conseiller général, et des élus de la CCSE a permis de dresser la liste des travaux engagés et réalisés :

- Carly : 1 citerne de 120m³ et 200m de canalisations
- Questrecques : 1 citerne de 120m³
- Samer : 2 poteaux incendie, 1 citerne et 1 prise en rivière à Bellozanne
- Tingry : 2 citernes
- Wierre-au-Bois : 2 citernes

Le coût de ces travaux représente environ 500.000 € TTC. Ces aménagements ont bénéficié de 20% de subventions de la part de l'Etat et de 40% du Département, le reste étant à la charge de la CCSE.

La CCSE songe dès maintenant au prochain programme qui concernera Tingry (1 citerne), Wierre-au-Bois (1 citerne), Carly (2 citernes), Questrecques (2 citernes) et Samer (3 citernes).

LE RALLYE

de Bourgogne et de la Communauté de Communes de Samer

Reportage photos : Antoine Coulombel



300

C'est le nombre de bénévoles qui s'affèrent au bon déroulement de cette épreuve durant ces 2 jours.

